



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GIP FCIP



ACADÉMIE DE STRASBOURG
GRAND EST



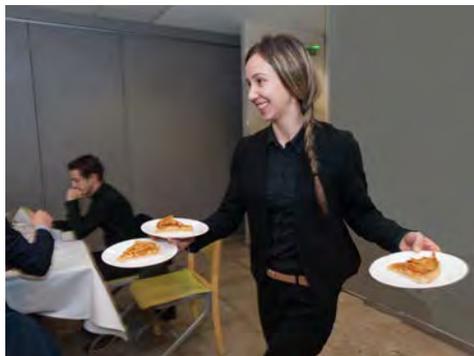
JE DEVIENS APPRENTI AU CFA ACADÉMIQUE



www.cfa-academique.fr

L'APPRENTISSAGE AU CFA ACADÉMIQUE !

Chaque année, plus de **6500 apprentis** sont formés au CFA académique. Ils suivent des enseignements théoriques et pratiques dans les Unités de Formation par Apprentissage (UFA) et participent à des concours sur la base du volontariat. Les équipes du CFA académique mettent tout en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.



L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?

L'apprentissage est un **mode de formation par alternance**. Les apprentis alternent des périodes d'enseignement théorique et pratique en centre de formation avec des périodes en entreprise.

Tous les jeunes de 15 à 29 ans révolus peuvent suivre une formation en apprentissage. Les jeunes de moins de 15 ans peuvent également se former en alternance, s'ils justifient d'une scolarité complète de 3ème.

1 **DIPLÔME**
EMPLOI
SALAIRE

L'apprenti signe un contrat d'apprentissage avec une entreprise. Véritable salarié, il perçoit un salaire et travaille pour son entreprise pour toute la durée du contrat. L'employeur assure une formation professionnelle complète et l'apprenti s'engage à suivre la formation au CFA.

En entreprise, l'apprenti est encadré par un maître d'apprentissage. Il lui confie des missions et lui donne progressivement des responsabilités. Ainsi, l'expérience acquise en entreprise facilite et accélère l'insertion professionnelle des jeunes.

Bon à savoir ! Il n'y a pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.

**“ FAITES LE CHOIX DE L'APPRENTISSAGE,
DANS LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION NATIONALE ! ”**

Des formations du CAP au BAC+5 :
CAP, BAC PRO, BTS, CTM, BTM,
MC, BP, BM, DEUST, DCG, DSCG

Un accompagnement à
la recherche d'entreprise

Des professionnels
associés à la vie du CFA

Un accompagnement
à l'insertion sociale
et professionnelle

Des sorties,
voyages
pédagogiques et
des activités
culturelles

Des enseignants
qualifiés



LES UNITÉS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Le CFA académique est composé de **21 Unités de Formation par Apprentissage (UFA)**. Réparties sur toute l'Alsace, les UFA forment chaque année plus de **6500** apprentis dans **14** secteurs d'activités.

Partenaires privilégiés des entreprises, les UFA construisent des parcours de formation répondant aux besoins de formation et de recrutement. Ainsi, elles mettent en œuvre un ensemble d'actions pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Dans chaque UFA, un chargé de développement de l'apprentissage accompagne les futurs apprentis dans leurs projets de formation. Il les conseille notamment dans leurs recherches d'entreprise.

6500
APPRENTIS

200
DIPLOMES
TITRES ET CERTIFICATS



21
UFA

4200
ENTREPRISES



CONTACTS DANS LES UFA



BAS-RHIN

UFA André Siegfried | HAGUENAU

Cynthia BLUMERT - 03 88 73 45 47
cynthia.blumert@cfa-academique.fr

UFA Emile Mathis | SCHILTIGHEIM

Catherine BERTHET - 06 23 46 51 96
catherine.berthet@cfa-academique.fr

UFA Georges Imbert | SARRE-UNION

Eugène MUSZUMANSKI - 03 88 00 39 00
eugene.muszumanski@ac-strasbourg.fr

UFA Gutenberg | ILLKIRCH

03 88 66 81 57 - ufa-gutenberg@cfa-academique.fr

UFA Heinrich-Nessel | HAGUENAU

Françoise FOURNIER - 03 88 53 20 21
francoise.fournier@cfa-academique.fr

UFA Jules Verne | SAVERNE

Elisabeth GEBHARDT - 07 86 93 40 70 | 03 88 71 19 31
elisabeth.gebhardt@cfa-academique.fr

UFA Le Corbusier | ILLKIRCH

Delphine BAGUET - 07 55 62 05 58 | 03 88 66 87 35
delphine.baguet@cfa-academique.fr

UFA Marcel Rudloff | STRASBOURG

Franck HOLDRY - 06 58 83 08 37
franck.holdry@cfa-academique.fr

UFA Oberlin | STRASBOURG

Jonas EPAILLARD - 07 61 89 35 96
jonas.epaillard@cfa-academique.fr

Sara HOZAIMA - 06 59 39 64 79
sara.hozaima@cfa-academique.fr

UFA Paul-Emile Victor | OBERNAI

Céline ROYER - 07 64 82 26 41
celine.royer@cfa-academique.fr

UFA Schweisguth | SÉLESTAT

Laure KACZMARCZYK - 06 60 79 25 45 | 03 88 58 07 98
laure.kaczmarczyk@cfa-academique.fr

UFA Stanislas | WISSEMBOURG

CINDY MARTIN
06 58 63 70 86 | 03 88 54 16 95
cindy.martin@cfa-academique.fr



HAUT-RHIN

UFA Charles de Gaulle | PULVERSHEIM

Audrey CLOWEZ - 03 89 83 69 20
audrey.clowez@ac-strasbourg.fr

UFA Charles Pointet | THANN

Anne-Sophie BISCHOFF - 03 89 37 74 07
anne-sophie.bischoff@cfa-academique.fr

UFA Gustave Eiffel | CERNAY

03 89 75 31 56
ufa-eiffel@cfa-academique.fr

UFA Jean Mermoz | SAINT-LOUIS

Victoria VIEGAS - 07 61 17 54 22 | 03 89 70 22 71
victoria.viegas@cfa-academique.fr

UFA Lazare de Schwendi | INGERSHEIM

David RAGNI - 03 89 27 92 40
ce.0681637K@ac-strasbourg.fr

UFA Louis Armand | MULHOUSE

Jean-Marc RICHMANN - 03 89 33 47 80
jean-marc.richmann@ac-strasbourg.fr

UFA Roosevelt | MULHOUSE

Ilhèm YAHIA - 06 49 32 08 23 | 03 89 36 20 90
ilhèm.yahia@cfa-academique.fr

UFA de l'association Sinclair | PFASTATT

Emilie FISCHER - 03 89 50 70 10
ufa@sinclair.asso.fr

UFA Storck | GUEBWILLER

Nathalie KELLER - 07 87 16 53 27 | 03 89 74 99 60
nathalie.keller@cfa-academique.fr



LYCÉES ACCUEILLANT DU MIXAGE DE PUBLIC

Il est possible de se former en apprentissage dans la plupart des lycées professionnels et technologiques de l'académie de Strasbourg. L'apprenti est alors intégré dans une classe en mixage de public ou de parcours. Cette modalité de formation permet de sécuriser le cursus du jeune puisqu'il peut passer du statut scolaire au statut d'apprenti et inversement.

Au travers du mixage de public, le CFA académique propose une véritable offre de formation de proximité. Une ingénierie pédagogique adaptée permet de prendre en compte cette modalité particulière.

Les enseignants développent un lien approfondi avec les entreprises d'accueil et peuvent s'appuyer sur des situations professionnelles vécues.



VOS CONTACTS DANS LES PRINCIPAUX LYCÉES PARTENAIRES



BAS-RHIN

Lycée André Maurois I BISCHWILLER

Jacky SCHLIENGER - 03 88 06 27 67

Lycée Docteur Koeberlé I SÉLESTAT

Bouchra EL-KIFANI - 03 88 92 10 84

Lycée Philippe Charles Goulden I BISCHWILLER

Eric DELAUNAY - 03 88 63 58 44

Lycée du Haut-Barr I SAVERNE

Michaël RUFF - 03 88 71 22 11

Lycée Haute Bruche I SCHIRMECK

Sandrine BINCKLY - 03 89 27 92 40

EREA - Lycée Henri Ebel I ILLKIRCH

Philippe MAYER - 03 90 40 36 00

Lycée Henri Meck I MOLSHEIM

Eric ACCART, Delphine MATRAT - 03 88 49 44 88

Lycée Jean Rostand I STRASBOURG

Eric BOUVIER - 03 88 14 43 50

Lycée Louis Marchal I MOLSHEIM

Olivier WECKER - 03 88 49 56 00

Lycée René Cassin I STRASBOURG

Lucy GONZALES - 03 88 58 83 04

Lycée Schwilgué I SÉLESTAT

Kilian PROLHAC - 03 88 58 83 04



HAUT-RHIN

Lycée Amélie Zurcher I WITTELSHEIM

Fabienne BIBLOCQUE - 03 89 57 81 20

Lycée Blaise Pascal I COLMAR

Didier MORET, Magali SPIRY - 03 89 22 92 21

Lycée Charles de Gaulle | PULVERSHEIM

Audrey CLOWEZ - 03 89 83 69 20

Lycée Ettore Bugatti I ILLZACH

Stéphane RIEHL - 06 82 55 76 80

Lycée Jean Jacques Henner I ALTKIRCH

Dominique BOHN - 03 89 07 57 15

Lycée Lavoisier I MULHOUSE

Sabine MANKOUR - 03 89 42 29 95

Lycée Lazare de Schwendi | INGERSHEIM

David RAGNI - 03 89 27 92 40

Lycée Louis Armand | MULHOUSE

Jean-Marc RICHMANN - 03 89 33 47 84

Lycée Louise Weiss I SAINTE-MARIE-AUX-MINES

Nathalie GORGUET - 03 89 58 32 93

Lycée Scheurer-Kestner I THANN

Marc GUILLIER - 03 89 38 33 50

Lycée Théodore Deck I GUEBWILLER

Yves SCHROEDER - 03 89 74 99 74

Retrouvez les coordonnées des UFA proposant du mixage de public en page 5

FORMATIONS EN APPRENTISSAGE DANS LES GRETA D'ALSACE

GRETA ALSACE SUD

03 89 22 92 22

contact@greta-alsace-sud.com

BTS Comptabilité et Gestion

BTS Management Commercial Opérationnel

BTS Services et Prestations des Secteurs

Sanitaire et Social

Diplôme de Comptabilité et de Gestion

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion

GRETA STRASBOURG EUROPE

03 88 40 77 00

gse@strasbourg.greta.fr

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion



FORMATIONS DES UFA PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

AUTOMOBILE, CYCLE, MOTOCYCLE



Emile Mathis | Schiltigheim
Heinrich-Nessel | Haguenau
Jules Verne | Saverne
Marcel Rudloff | Strasbourg
Paul-Emile Victor | Obernai
Schweisguth | Sélestat
Stanislas | Wissembourg

BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS



Gustave Eiffel | Cernay
Jean Mermoz | Saint-Louis
Heinrich-Nessel | Haguenau
Jules Verne | Saverne
Le Corbusier | Illkirch
Paul-Emile Victor | Obernai
Schweisguth | Sélestat

COIFFURE - ESTHÉTIQUE



André Siegfried | Haguenau
Jules Verne | Saverne
Oberlin | Strasbourg
Schweisguth | Sélestat

COMMERCE - VENTE



Charles Pointet | Thann
Jean Mermoz | Saint-Louis
Roosevelt | Mulhouse
André Siegfried | Haguenau
Emile Mathis | Schiltigheim
Jules Verne | Saverne
Oberlin | Strasbourg
Schweisguth | Sélestat
Stanislas | Wissembourg

HÔTELLERIE - RESTAURATION



Association Sinclair | Pfastatt
Charles Pointet | Thann
Storck | Guebwiller
André Siegfried | Haguenau
Jules Verne | Saverne

INDUSTRIE



Charles De Gaulle | Pulversheim
Jean Mermoz | Saint-Louis
Lazarre de Schwendi | Ingersheim
Louis Armand | Mulhouse
Georges Imbert | Sarre-Union
Jules Verne | Saverne
Marcel Rudloff | Strasbourg
Paul-Emile Victor | Obernai
Stanislas | Wissembourg

INDUSTRIES GRAPHIQUES



Jean Mermoz | Saint-Louis
Gutenberg | Illkirch

LOGISTIQUE



Roosevelt | Mulhouse
Emile Mathis | Schiltigheim

MAINTENANCE DES MATÉRIELS



Jean Mermoz | Saint-Louis
Marcel Rudloff | Strasbourg
Paul-Emile Victor | Obernai

MÉTIERS DU BOIS



Gustave Eiffel | Cernay
Heinrich-Nessel | Haguenau
Jules Verne | Saverne
Schweisguth | Sélestat

MÉTIERS DE BOUCHE



Roosevelt | Mulhouse
André Siegfried | Haguenau
Jules Verne | Saverne

SANTÉ - SOCIAL



Association Sinclair | Pfastatt
Roosevelt | Mulhouse
André Siegfried | Haguenau
Oberlin | Strasbourg
Schweisguth | Sélestat
Stanislas | Wissembourg

SÉCURITÉ



Charles De Gaulle | Pulversheim
Emile Mathis | Schiltigheim

SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION



Jean Mermoz | Saint-Louis
Roosevelt | Mulhouse
André Siegfried | Haguenau
Oberlin | Strasbourg

LES ÉTAPES POUR DEVENIR APPRENTI

1 Valider son projet professionnel

Il est important de bien se renseigner sur les métiers et les formations proposées.

Les conseillers d'orientation peuvent vous faire découvrir des secteurs d'activités et des métiers.

Les stages en entreprise permettent de rencontrer des professionnels et de voir si le métier visé correspond à vos attentes. De nombreux jeunes décrochent leur contrat suite à une période de stage !

Les chargés de développement dans les UFA peuvent également vous accompagner dans votre projet de formation en apprentissage. N'hésitez pas à les contacter pour avoir des informations sur les diplômes proposés.

2 Se renseigner sur les modalités d'inscription

Il ne faut surtout pas attendre d'avoir une entreprise d'accueil pour vous renseigner sur les modalités d'inscription. Rendez-vous dès à présent sur www.cfa-academique.fr.

3 Trouver une entreprise

La recherche d'une entreprise d'accueil pour un apprentissage est quasiment similaire à la recherche d'un emploi. Il faut rédiger et transmettre un CV et une lettre de motivation (par email, courrier ou en main propre).

Le CV doit faire part de votre parcours scolaire, vos expériences professionnelles, vos compétences acquises mais aussi vos centres d'intérêts. La lettre de motivation doit présenter vos atouts, votre intérêt pour l'entreprise et pour le métier visé.

Voici quelques pistes pour vous aider à trouver une entreprise :

- Consultez votre future UFA (site internet, réseaux sociaux, contact téléphonique). Nos chargés de développement accompagnent les candidats dans leurs recherches d'entreprises.
- Débutez vos recherches d'entreprise le plus tôt possible ! N'attendez pas le mois de juin ou l'été lorsque les entreprises prennent leurs congés.
- Pensez aux entreprises dans lesquelles vous avez déjà fait un stage.
- Faîtes jouer votre réseau (famille, amis, voisins...). Ces personnes connaissent certainement des entreprises dans lesquelles vous pourrez postuler et elles pourront appuyer votre candidature.
- Identifiez les entreprises qui se trouvent près de chez toi et ne négligez pas les petites structures.

Nos conseils

- Notez les entreprises contactées et conservez les réponses obtenues.
- Relancez les entreprises par téléphone au bout d'une dizaine de jours sans réponse.
- Ne vous découragez pas ! De nombreuses candidatures sont souvent nécessaires avant d'obtenir une réponse positive.

Préparer son entretien

- Préparez votre entretien en listant les arguments expliquant votre motivation pour le métier choisi.
- Renseignez-vous sur l'entreprise en consultant au minimum son site internet.
- Entraînez-vous à vous présenter en argumentant votre choix de formation en alternance.

4 Finaliser son inscription au CFA académique

Il ne faut surtout pas attendre d'avoir une entreprise d'accueil pour vous renseigner sur les modalités d'inscription. Rendez-vous dès à présent sur www.cfa-academique.fr

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un **contrat de travail de type particulier**. Il est conclu entre un jeune ou son représentant légal et une entreprise. L'objectif est de permettre à l'apprenti d'acquérir une qualification professionnelle validée par un diplôme d'État ou un titre reconnu au RNCP.

5 infos clés du contrat d'apprentissage

- Une durée de 6 à 36 mois ou une durée indéterminée
- Accessible aux jeunes de 15 à 29 ans révolus
- Un statut de salarié (rémunération, congés payés, protection sociale...)
- Un maître d'apprentissage qui accompagne l'apprenti dans sa formation
- Une période d'essai de 45 jours, consécutifs ou non, de présence en entreprise



Le contrat d'apprentissage est aménagé pour les travailleurs en situation de handicap. En effet, il existe des dispositifs spécifiques concernant la durée, le déroulement ainsi que la limite d'âge. Les entreprises bénéficient également d'aides spécifiques

Grille de rémunération

La rémunération de l'apprenti est calculée en pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel selon l'âge et l'année de formation.

	Moins de 18 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 % SMIC	43 % SMIC	53 % SMIC	100 % SMIC
2ème année	39 % SMIC	51 % SMIC	61 % SMIC	100 % SMIC
3ème année	55 % SMIC	67 % SMIC	78 % SMIC	100 % SMIC

BON À SAVOIR !

Le montant de la rémunération peut être plus favorable selon les dispositions conventionnelles et contractuelles de l'employeur.

Lorsque l'apprenti signe deux contrats d'apprentissage successifs, sa rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat.



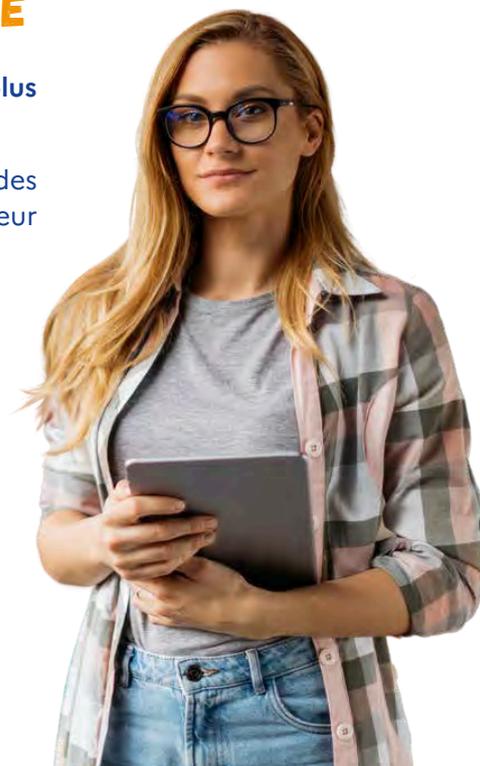
LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage est aujourd'hui **une voie de réussite et d'excellence**. De plus en plus de jeunes optent pour ce mode de formation.

Une entreprise qui recrute un apprenti va pouvoir le former à ses méthodes de travail, sa culture d'entreprise et disposer ainsi d'un collaborateur rapidement opérationnel.

5 bonnes raisons de choisir une formation en apprentissage

- Une formation théorique et pratique
- Une véritable expérience professionnelle
- Une mise en pratique des connaissances théoriques
- Une formation gratuite pour les jeunes et rémunérée
- Une insertion plus forte qu'un cursus scolaire classique



Les principales aides pour les apprentis

Carte d'étudiant des métiers

Elle permet de bénéficier de réductions dans des cinémas et lieux culturels ainsi que d'accéder aux restaurants et résidences universitaires.

Aide au permis

Tout apprenti majeur peut bénéficier d'une aide de 500 euros pour passer son permis.

Aide au premier équipement

Elle permet à l'apprenti d'être doté d'un équipement professionnel nécessaire au bon déroulement de sa formation.

Aides au Logement

Les apprentis bénéficient d'aides proposées par Action Logement (pour payer une partie du loyer, déménager, verser un dépôt de garantie...).

Frais de restauration et d'hébergement

Ils peuvent être pris en charge par l'OPCO de l'entreprise.

Prime d'activité

Elle est destinée aux actifs de plus de 18 ans. L'apprenti en bénéficie s'il perçoit un salaire minimum équivalent à 78% du SMIC net depuis au moins 3 mois.

Allocations familiales

Les parents perçoivent les allocations familiales jusqu'aux 20 ans de l'apprenti (sous certaines conditions).

Pass culture

Il permet de faciliter l'accès des jeunes à la culture. Ce pass s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 18 ans.

Mobilité internationale des apprentis

Les apprentis peuvent partir à l'étranger pendant leur contrat d'apprentissage pour étudier dans un centre de formation ou travailler dans une entreprise. Cela permet de développer leurs compétences linguistiques et de renforcer leurs pratiques professionnelles.

BON À SAVOIR !

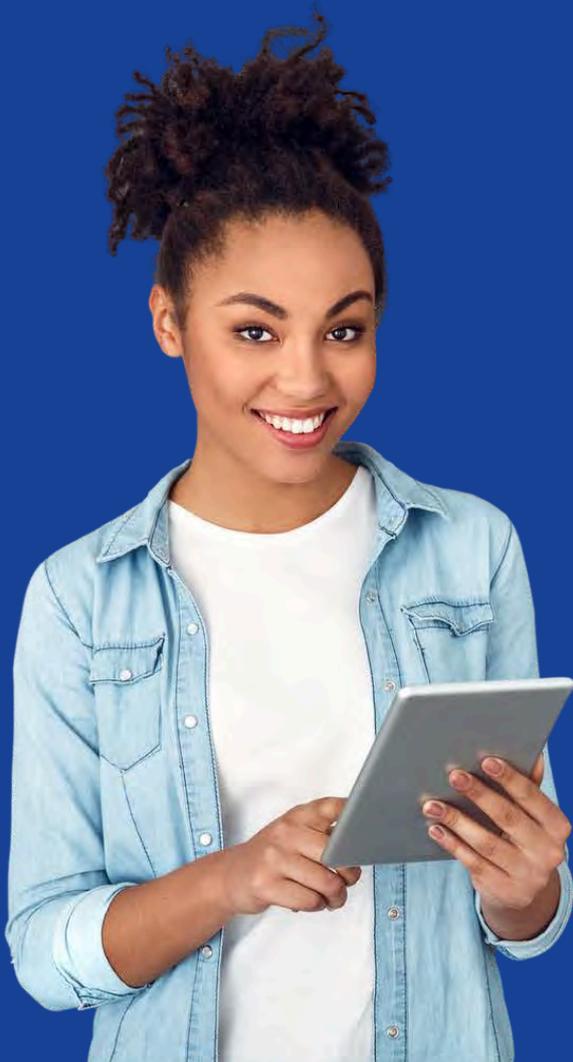
Une entreprise qui recrute un apprenti perçoit une aide de 6000 euros.

Cette somme est versée à toutes les entreprises, quels que soient leur taille, le niveau de diplôme préparé et l'âge de l'apprenti. L'aide concerne la première année d'exécution du contrat d'apprentissage



LA PLUS GRANDE OFFRE D'APPRENTISSAGE EN ALSACE

DES FORMATIONS EN ALTERNANCE DANS 14 SECTEURS D'ACTIVITÉS



AUTOMOBILE - CYCLE - MOTOCYCLE



BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS



COIFFURE - ESTHÉTIQUE



COMMERCE - VENTE



HÔTELLERIE - RESTAURATION



INDUSTRIE



INDUSTRIES GRAPHIQUES



LOGISTIQUE



MAINTENANCE DES MATÉRIELS



MÉTIERS DU BOIS



MÉTIERS DE BOUCHE



SANTÉ - SOCIAL



SÉCURITÉ



SERVICES ADMINISTRATIFS & DE GESTION

CFA ACADÉMIQUE ALSACE

2 RUE ADOLPHE SEYBOTH

67000 STRASBOURG

03 88 14 10 10 - cfa@ac-strasbourg.fr


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

GIP FCIP
CFA
ACADÉMIE DE STRASBOURG
GRAND EST

www.cfa-academique.fr

